

**Cadre réservé à l'administration**

Dossier n°:

Enregistré le:

Païement CB: ESP: CH:

PHOTO

CARTE PASS HALTEROPHILIE
Septembre 2019 à aout 2020**INSCRIPTION**☐ **1 certificat médical** d'aptitude à la pratique d'un sport☐ **1 attestation d'assurance Responsabilité Civile Individuelle**

Accident couvrant les activités sportives

☐ **1 copie Carte d'Identité** ou passeport☐ **1 justificatif de domicile** (quittance EDF, téléphone)☐ **2 photos** d'identités☐ **dossier licence FFHM**☐ **Païement** par chèque (à l'ordre du CLUB OMNISPORTS LOISIRS VIAS) ou par CB ou en espècesMOINS DE 13 ANS né en 2008 – 2007 → **40 €EUROS + LICENCE FFHM 18 €EUROS**PLUS DE 13 ANS né en 2006 – 2005 – 2004 → **60 €EUROS + LICENCE FFHM 37 €EUROS****INFORMATIONS**

NOM/prénom.....

Date de naissance..... Lieu

Adresse

Code postal Ville.....



.....



.....

Mail :

Indications particulières (ex. port de lunettes, allergies, fragilités particulières, traitements, etc.....)

.....

.....

PERSONNES à PREVENIR en CAS D'URGENCE

NOM/Prénom	Liens de parenté	Téléphone

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Médecin traitant :

NOM/Prénom

Adresse

Code postal /Ville



.....

Sécurité Sociale :

N°

Mutuelle :

Nom

N°

Responsabilité civile :

Compagnie d'assurance.....

N° de police

AUTORISATIONS

☐ J'autorise à être photographié et publié sur tous les supports de communication de la ville de Vias

☐ Je n'autorise pas à être photographié et publié sur tous les supports de communication de la ville de Vias

Je, soussigné(e) M., Mme.....

autorise les animateurs sportifs municipaux à faire donner (en cas d'absence des trois personnes à joindre en cas d'urgence) les soins urgents qu'il jugera utiles après avis médical.

J'autorise donc la direction à faire intervenir un médecin, à faire appel aux services d'urgence, à hospitaliser et à faire pratiquer une anesthésie générale si le cas le nécessite.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur, les consignes et décisions des éducateurs ainsi que les horaires du club omnisports.

Fait à Vias, le

NOM/Prénom

Signature

Pour tout changement de n° de téléphone, d'adresse mail ou d'adresse postale merci d'informer le secrétariat du Service des Sports afin de mettre à jour le dossier.

Article 1

Pour la carte Pass il est impératif de : remplir un dossier d'inscription en fournissant les pièces suivantes :

➤ **Pour une première inscription :**

- ☐ 1 justificatif de domicile,
- ☐ 2 photos d'identités,
- ☐ **un certificat médical de moins de 2 mois attestant de la capacité à pratiquer la ou les activités physiques choisies,**
- ☐ 1 copie de la carte d'identité ou du passeport,
- ☐ 1 attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident couvrant les activités sportives
- ☐ Le cas échéant dossier licence FFHM

➤ **Pour un renouvellement :**

- ☐ 1 justificatif de domicile – **si changement de domicile durant l'année précédente**
- ☐ 2 photos d'identités,
- ☐ 1 certificat médical de moins de 2 mois attestant de la capacité à pratiquer la ou les activités physiques choisies,
- ☐ 1 attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident couvrant les activités sportives
- ☐ Le cas échéant dossier licence FFHM

L'attribution de la carte Pass est personnelle et nominative et ne se fera qu'après le dépôt du dossier complet au secrétariat du Service des Sports au Gymnase Victor Bernado.

Cette carte est valable, de Septembre à Aout.

Article 2

Tarifs par personne (justifiant être domicilié à Vias): Adhésion comprise

- MOINS DE 13 ANS né en 2008 - 2007 → 40 €EUROS + LICENCE FFHM 18 €EUROS
- PLUS DE 13 ANS né en 2006 - 2005 - 2004 → 60 €EUROS + LICENCE FFHM 37 €EUROS

Bibliothèque

- Gratuite

Article 3

Pour participer à une activité il est impératif de s'inscrire au préalable aux activités proposées et de montrer sa carte au responsable de l'animation.

Article 4

Aucun duplicata de carte ne sera établi. La perte de cette dernière implique le rachat d'une nouvelle carte à plein tarif.

Article 5

Les adhérents pourront utiliser le matériel mis à leur disposition, en respectant les consignes des animateurs. Toute dégradation sera facturée à l'adhérent ou aux parents en cas de dégradation commise par un enfant mineur.

Article 6

Pour le bon déroulement des activités, il est nécessaire d'adopter une attitude de respect envers les autres (adhérents ou animateurs) Toutes formes d'agressivité (verbales ou physiques) et toutes les attitudes dangereuses ou violentes à l'encontre d'un tiers seront sanctionnées par une exclusion temporaire ou définitive en fonction de la gravité des faits.

Toute exclusion d'une des activités entraîne, par le retrait de la carte Pass, l'exclusion de toutes les autres animations

Article 7

Il est strictement interdit de fumer et d'introduire des produits illicites (alcool, drogue, armes etc.) dans les locaux municipaux selon l'article 2 et 4 du règlement intérieur des équipements sportif de la Ville de Vias chap. Halle aux sports

Pour la pratique du sport à la Halle Multisports :

- **La pratique du sport torse-nu est strictement interdite**
- **1 paire de basket réservée pour la salle est obligatoire**
- **1 serviette obligatoire**

Carte Pass JEUNES 2019 – 2020 <i>Activités en période scolaire</i>				
JOURS	ACTIVITES	HORAIRES	AGE	LIEUX
LUNDI	Hip Hop	17H00 – 18H30	CM - Collège	Gymnase
	Jeux de Raquettes	17H00 – 18H15	Elémentaire	
MARDI	Futsal	17H00 – 18H15	CP - CE	Gymnase
MERCREDI	Escalade <i>Places limitées à 10 par groupe</i>	10h00 – 11h00	Elémentaire	Gymnase
		11h00 – 12h00		
		14h00 – 15h30		
		15h30 – 17h00	Collège	
	Multisports	10h00 – 12h00	Elémentaire	
	Gymnastique	14h00 – 15h15	Elémentaire	
	Haltérophilie	16h30 – 18h00	Collège*	Halle multisports
JEUDI	Futsal	17h00 – 18h30	CE2 – CM1	Gymnase
		18h30 – 19h30	CM2 – 6° - 5°	
		19h30 – 20h30	4° - 3° - 2 ^{nde}	
VENDREDI	Tambourin <i>jeu de balle traditionnel</i>	17h00 – 18h15	CE2 – CM1 – CM2	Gymnase
	Hip Hop	17h00 – 18h30	CP – CE	

* année de naissance concernée : 2008 – 2007 – 2006 – 2005 – 2004

Pour tout changement de n° de téléphone, d'adresse mail ou d'adresse postale merci d'informer le secrétariat du Service des Sports afin de mettre à jour le dossier.